

CONCOURS INVITATIONS AEF 2010 Règlement

Pour la 6ème édition des concours d' "invitations pour Aiguille en Fête, vous allez enrichir votre culture générale sur le Portugal.

Thème du concours

Vous parcourez au long de ces 5 semaines l'essentiel de l'identité et la culture portugaise !

Durée du concours

Nous transmettrons deux fois par semaine une question, du 15 déc. 2009 au 9 janvier 2010.

Conseil

Nous vous conseillons, comme pour tous nos concours de prendre le temps de bien lire le contenu de la question afin de faciliter vos recherches sur internet.

Conditions de participations

Toutes les réponses sont accessibles sur le net. Les devinettes ont été conçues grâce à ces informations.

Les réponses ne seront validées et conservées qu'à partir du 9 janvier 2010, après la publication de la dernière devinette.

Vous aurez jusqu'au 16 janvier 2009 minuit, pour nous transmettre les 8 réponses accompagnées de vos nom, prénom, coordonnées postales et de votre date de naissance et électroniques via mail.

Adresse d'envoi des réponses : defidetoile@clix.pt

Le tirage au sort donne droit en tout à 30 invitations + 30 bons d'achats* de 5€ par gagnant.

Les personnes ayant participées et bien répondues et qui n'auront pas gagnées d'invitations accompagnées de bons d'achat de 5 €, se verront offrir un bon de réduction de 2€ valable durant toute la durée du Salon, à la condition d'accompagner leur réponse avec leur coordonnées!

Exclusion

Aucune relance ne sera faite pour obtenir les informations personnelles des participants.

La participation ne sera validée et donc ne sera incluse dans le tirage au sort qu'à la condition qu'elle contienne l'intégralité des réponses et informations spécifiées dans ce règlement.

Toutes les personnes qui ont participées et ont été récompensées dans le cadre de notre concours du mois de décembre 2009 seront d'office exclus du présent concours même si elles transmettent des réponses exactes.

Gains

Ce concours met en jeu, au minimum, dans le cadre du tirage au sort : 30 invitations et 30 bons d'achats* de 5€.

Les bonnes réponses non récompensées, par le tirage au sort, se verront attribuées un bon d'achat** de 2€ valable tout le long de la durée du salon.

Remise des gains

L'envoi des invitations, bon d'achats et bon de réductions se fera dans le courant du mois d'octobre 2009 et une fois que nous aurons réceptionné les invitations et bon de réduction transmises par l'organisateur du salon.

*Bons d'achat valables à partir de 30 euros d'achat et du 11 au 14 février 2010 sur notre stand d'Aiguille en Fête.

**Bons d'achat valables à partir de 20 euros d'achat et du 11 au 14 février 2010 sur notre stand d'Aiguille en Fête.